

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00
France et Belgique..... 23.00; 43.00; 80.00

ABONNEMENTS REDACTION-ANNONCES

ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1006. Inter. 6.
TOURNAI..... 33, rue Carnot. Téléph. 57.
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 67.07.

Chèques postaux 87 Lille

Commandez Tous
LE
BOOK
MEYERBEER
35, rue Moyenne
ROUBAIX
Téléphone 421 et 2471

MEUBLEZ-VOUS
aux Meubles Malbos
MAMAN LOUISE
A FAIT SES PROUVES
Elle possède un choix de
tout l'ameublement en
moderne. Jouit d'une bonne
réputation et vend bon
marché. Voir ses Magasins et
Ateliers :
179-178 bis, rue Lassey
ROUBAIX
Le tram 0 arrive à la porte.
Livraison gratuite par auto
Société Malbos
(Téléphone 37-47)

BILLET PARISIEN

La crise du chômage

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 4 janvier (Minuit).
Le Conseil des ministres a entendu aujourd'hui les explications de M. André Tardieu, ministre des Travaux publics, sur la crise de chômage. Des chiffres et renseignements qu'il a fournis, il résulte d'une part que cette crise existe bien, et d'autre part, qu'elle n'a pris jusqu'à présent aucun caractère alarmant.
La diminution du travail est-elle la conséquence de la revalorisation du franc, ou bien s'agit-il d'une crise indépendante de notre redressement monétaire? Les causes du chômage, qui sévit dans certaines branches de l'industrie et du commerce, sont, à vrai dire, fort complexes; la hausse du franc n'en est pas seule responsable.
Le ralentissement des affaires n'est pas un phénomène particulier à la France et la plupart des nations européennes ont subi les mêmes effets de chômage, auprès desquelles n'est rien notre contingent d'ouvriers sans travail.
Il n'en reste pas moins vrai qu'il serait absurde de nier l'influence qu'a eue la hausse du franc sur l'activité économique du pays. Le chômage est la conséquence de la restauration financière, conséquence prévue et inévitable. Qu'on se rappelle à cet égard l'exposé lumineux consacré à la question par le Comité des experts.
Du fait même que le franc paraissait se glisser sur la « pente savonnée », du fait que l'on sortait d'une situation artificielle qui ne pouvait être prolongée indéfiniment (l'inflation arrêtée forcément du jour où le monnaie est tombée à zéro), il fallait bien envisager un rapport plus étroit entre les prix intérieurs et les prix mondiaux, et parlant, un tassement de l'économie nationale.
Ce tassement se produit. Certes, il peut léser certains intérêts fort légitimes, mais, encore une fois, c'est un mal nécessaire dont on peut atténuer les effets, mais qu'il est impossible d'éviter complètement.
Des statistiques fournies par M. Tardieu, il ressort que les industries les plus touchées par la crise sont celles de la chaussure et des cuirs en général, de l'ameublement, de l'automobile et enfin du vêtement. Dans toutes ces branches, l'abandon de la clientèle a-t-elle un caractère durable et faut-il croire au développement de la crise? Rien ne permet de le supposer.
M. Tardieu a terminé son exposé par une note optimiste. Jusqu'à plus ample informé, il convient de partager le sentiment du ministre.

LES CHANGES

	LUNDI	MARDI
LIVRE	122.43	122.80
DOLLAR	25.315	25.31
BELGIQUE	352.75	352.75

(100 belgas)

Conseil des Ministres

Les travaux parlementaires
Paris, 4 janvier. — Au Conseil des ministres, ce matin, les ministres se sont entretenus de la reprise des travaux parlementaires et des projets dont le Gouvernement demandera l'inscription à l'ordre du jour de la Chambre, notamment ceux concernant les hauts bureaux, les brevets d'invention, la création d'une caisse d'avances aux communes.
La production nationale
On a examiné également le programme de production nationale qui sera son fils à l'approbation du Parlement.
Dans la Marine
M. Georges Leygues, ministre de la Marine, a soumis à la signature du président de la République divers décrets portant les promotions suivantes. Sous-mariniers : Au grade de vice-amiral : Le contre-amiral Froehot, en remplacement du vice-amiral Pugliesi-Conti qui passe au cadre de réserve; le contre-amiral Hallier, en remplacement du vice-amiral Groul, qui passe au cadre de réserve.
Au grade de contre-amiral : Le capitaine de vaisseau Wachernin, en remplacement du contre-amiral Duc, décédé; le capitaine de vaisseau Audouard, en remplacement du contre-amiral Pugliesi-Conti qui, promo vice-amiral, n'avait pas été remplacé comme contre-amiral.
Le vice-amiral Hallier est nommé au commandement de la 3^e escadre. Le contre-amiral Durand est nommé au commandement de l'École de guerre et du Centre des hautes études navales.
Le tarif des douanes
M. Bokanowski, ministre du Commerce, a entretenu le Conseil de la discussion qui s'instaura prochainement devant la Chambre sur le tarif des douanes.
Une Exposition coloniale en 1929
M. Léon Perrier, ministre des Colonies, a fait signer par le président de la République deux décrets, l'un fixant la date d'ouverture de l'exposition coloniale internationale de Hausmann, en remplacement de l'Exposition de 1929.
L'emploi des mutilés
Le Conseil a décidé de soumettre pour avis au fond, au Conseil d'Etat, le texte proposé par celui-ci, pour vice de forme, de l'article 3 du décret du 8 avril 1925, intéressant les bénéficiaires de l'article 18 de la loi relative à l'emploi obligatoire des mutilés de guerre dans les administrations publiques.
Les ministres se réuniront en Conseil à l'Élysée, jeudi matin.
LE VOYAGE DE M. BRIAND
Avignon, 4 janvier. — M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, est arrivé hier soir à Avignon et est descendu dans un hôtel de la ville. Il a quitté Avignon ce matin à 9 heures, en automobile, se rendant sur la Côte-d'Azur.
Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

LA TÉLÉPHONIE ENTRE LONDRES & NEW-YORK



LE BUREAU RÉGULATEUR D'AMPLITUDE DE LA VOIX, AU POSTE DE LONDRES (Wide World photos.)

EN SYRIE

Un échec sanglant d'Ali Atrache

Beirut, 4 janvier. — Une bande commandée par Ali Atrache qui avait pris pied à Roucheïda, a été dispersée par la cavalerie qui s'est lancée à sa poursuite, lui faisant subir un échec sanglant. La bande a perdu vingt tués, de nombreux prisonniers et un important butin sont restés entre nos mains.
Cent cadavres de chevaux ennemis sont restés sur le lieu de combat.
Ali Atrache a pu se sauver accompagné de cinq cavaliers, grâce à la vitesse de son cheval.
Aussitôt que la nouvelle a été connue à Soueïda, les habitants ont paré les églises.

LE DRAME D'AUBY

M. le juge d'instruction Caillaud a chargé le docteur Monnier, médecin-légiste, de faire l'autopsie du corps de Marguerite Motte, dite Margot, assassinée à Auby. Bien que le corps porte des traces de strangulation, il paraît certain que la mort a été causée par le projectile tiré à bout portant dans la bouche de la victime.
Au surplus, l'inspection sera très simplifiée de ce fait que le meurtrier, Abderrahman Nafal, avoue son acte.
L'Égyptien n'a cependant pas encore été interrogé. Il demande à être entendu devant un avocat qui lui sera désigné d'office. Il a été transféré à la prison de Calcuty.
Baehir Boukras a été radiographié hier, à l'Hôtel-Dieu. Sa blessure, moins grave qu'on ne le pensait, n'intéresse aucun organe essentiel et son état est satisfaisant.

INAUGURATION d'un câble Nuremberg-Vienne

Projets de lignes jusqu'aux Indes et vers l'Amérique
Vienne, 4 janvier. — En présence du président de la Confédération, du chancelier, des membres du gouvernement, du corps diplomatique, du ministre des Postes allemand, M. Stingl, le câble Nuremberg-Vienne a été inauguré solennellement par une communication téléphonique entre M. Hainisch, le maréchal von Hindenburg, Mgr Seipel et M. Marx. Au cours d'une réunion qui a suivi les commémorations d'Etat, les ministres ont discuté de l'achèvement possible des lignes de câble récemment ouvertes vers l'Est jusqu'aux Indes et vers l'Ouest jusqu'en Amérique.
Ils ont dégagé la signification des travaux terminés, pour le rapprochement économique et spirituel et le renforcement de l'esprit d'innovation des peuples.
Le nouveau câble a une longueur de 5.056 kilomètres et a été construit en 18 mois.

LA FERMETURE DES CAFES EN TURQUIE

Constantinople, 4 janvier. — Un député a proposé à l'Assemblée nationale d'Angora le vote d'une loi portant fermeture des cafés de tous les villages de la Turquie. Il n'a obtenu que la plupart des villageois — jeunes ou vieux — se livrent dans ces cafés à des jeux de hasard, négligent ainsi leurs travaux et que la fréquentation des cafés engendre la peste, pousse au vol et incite au banditisme.
La fermeture de ces cafés s'imposerait comme une question de moralité publique.

LA FORTUNE DU PRINCE VICTOR

Londres, 4 janvier. — On annonce que le prince Victor-Napoléon italienne en Angleterre des biens évalués à 12.355 livres qui retourneront à sa veuve, la princesse Clémentine de Belgique.

Le boulevard Haussmann, à Paris, sera ouvert à la circulation le 15 janvier

Paris, 4 janvier. — Lorsque, le 15 janvier, M. Doumergue, président de la République, inaugurer solennellement le boulevard Haussmann, ce sera une surprise pour tous les Parisiens de constater la métamorphose survenue derrière les hautes palissades, qui, depuis si longtemps, ferment la perspective de la longue avenue courant droit sur l'Étoile.
Dans le prolongement de l'avenue formé par les boulevards Haussmann et des Italiens, un terre-plein parallèle à celui de l'Opéra apparaît au milieu d'un carrefour spacieux. Une station de métro — la station « École-Michel-Drouot » — en occupera le centre. L'entrée en sera entourée d'un mur bas, surmonté de balustrades de pierre blanche. Les trottoirs, déjà terminés, auront été débarrassés des matériaux, grues, planches et débris qui les encombraient encore. Et les autos et l'autobus A-K (gare de Lyon-gare Saint-Lazare) pourront s'égarer sur la chaussée nouvelle.
Les façades d'aboulevard Haussmann, par contre, ne seront pas toutes dégagées. Si quelques-unes, notamment entre les rues Le Peletier et Talbot, ont déjà pris leur aspect définitif, d'autres seront encore entourées d'échafaudages et de palissades appelés à disparaître dans quelques semaines.

Le chômage en France

DECLARATIONS DE MM. SARRAUT ET TARDIEU

Paris, 4 janvier. — M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, et M. André Tardieu, ministre des Travaux publics, ont fait ce matin, au Conseil des ministres, un long exposé de la question du chômage en France.
Le ministre des Travaux publics, en particulier, a apporté des chiffres desquels il résulte que la situation n'est pas actuellement l'objet de préoccupations sérieuses et qu'elle n'a aucun rapport avec les difficultés que le Gouvernement eut à surmonter en 1920.
Il y a une dizaine de jours, M. Tardieu avait télégraphié aux ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées de se mettre en rapport, dans chaque département, avec le préfet, en vue d'occuper les chômeurs à des travaux faciles, et en particulier à la réfection des routes. Le ministre avait reçu, à la date d'hier, les réponses de 80 départements; les ingénieurs en chef ont fait connaître qu'ils pouvaient embaucher environ dix mille chômeurs; or, il n'y a pas, au total, 500 demandes d'embauchage. D'autre part, on pourrait ouvrir des chantiers qui occuperaient 6.000 ouvriers. Enfin, en matière de travaux de voies navigables, de ports et de chemins de fer, 35.000 personnes seraient susceptibles d'être embauchées; le travail ne manquera donc pas.
Les centres plus particulièrement touchés par le chômage sont ceux de Paris, Lyon et Marseille. Pour ces deux dernières villes, le ministre des Travaux publics n'était pas encore, ce matin, en possession des renseignements officiels.
A Paris, à la date d'hier soir, on comptait au total 13.000 chômeurs, parmi lesquels 3.000 mineurs, 2.000 dans la mécanique et l'outillage, 1.300 dans les cuirs et peaux, 1.500 dans les industries du bois, 1.000 dans le vêtement, le reste étant réparti par plusieurs centaines entre les diverses autres industries, dont certaines comportent d'ailleurs chaque année un léger chômage à l'époque actuelle.
Or, M. Albert Sarraut a fait établir par le préfet de la Seine un programme qui comprend notamment la démolition des bastions 25, 26 et 27 de l'enceinte des fortifications, et également des travaux de voiries dans les lotissements de la banlieue parisienne. Les manoeuvres peuvent y être employées. D'ici à quelques jours, 3.000 ouvriers auront ainsi du travail à leur disposition.
Suivant les précisions fournies par les préfets, il y a 700 à 800 chômeurs dans le département de Seine-et-Oise; 240 dans les Ardennes; 225 à Beaupré, où le nombre a augmenté par rapport à la semaine précédente; 230 à Valenciennes; 300 à Toulouse; le chômage étant le résultat de la fermeture d'une usine; 170 à Angoulême; 94 à Blois; 75 au Mans; 60 à Pau; 40 dans le Cher; 22 à Bourges; 20 à Cherbouurg; 13 à Vienne (Isère).
Il y a lieu de noter que la plupart des chômeurs appartiennent à des industries spécialisées et désirent attendre encore un peu avant de participer à des travaux de terrassement.
On signale également un nombre extrêmement réduit de chômeurs à Bordeaux, Laon, Lille, Troyes, Strasbourg, Albi, Digne, Bar-le-Duc, Saint-Brieuc, Angers, Orléans-sur-Marne, Nevers, Alençon, Chalon-sur-Saône, Melun, Epinal, Nancy, Poitiers, Quimper, Dijon et Orléans.
Enfin le chômage est insignifiant ou même nul dans les Hautes-Pyrénées, la Savoie, la Haute-Savoie, l'Yonne, l'Ardèche, l'Arriège, l'Aude, le Cantal, l'Aveyron, la Charente-Inférieure, la Somme, la Corrèze, l'Indre, la Haute-Loire, la Lozère, le Lot, la Vienne, la Seine-Inférieure, la Mayenne, le Puy-de-Dôme, la Haute-Marne, les Landes, le Gers et l'Eure-et-Loir.
De tous ces renseignements, on peut conclure qu'il y a quelques rares points plus particulièrement touchés, mais qu'il n'y a pas de crise de chômage.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Les trois listes
La campagne électorale est active dans le Pas-de-Calais où en face de la liste d'Union démocratique républicaine, composée des sénateurs sortants, MM. Jonnart, Bachellet, Ebyr, Farjon et Théret, se dressent deux autres listes, plus ou moins cartellées et destinées à fusiller en cas, improbable d'ailleurs, de ballottage.
Il y a d'abord la liste socialiste (S.F.I.O.), composée de MM. Basy et Bernard, députés; Auguste Bonnet, conseiller municipal de Boulogne; Amot, conseiller municipal de Boulogne; et Alfred André, conseiller d'arrondissement, à Arras.
La seconde liste, dite de gauche républicaine démocratique et qui représente la fraction du parti radical qui ne connaît pas d'adversaire à gauche, porte les noms de MM. le docteur Alexandre, conseiller général, maire d'Arras; Eugène Curay, conseiller général et conseiller municipal de Boulogne; M. Girard Catry, maire de Boulogne; Berthoult; M. Victor Morel, député, et M. Georges Petit, maire de Lamberville (Nord), membre des conseils supérieurs des Pupilles de la Nation et des Habitants à bou marché.

UN INCENDIE DÉTRUIT UN GARAGE A MARCO-EN-BARCEUL

100.000 FRANCS DE DEGATS
Mardi soir vers 7 h., le tocsin retentissait à Marco; un incendie venait de se déclarer dans le garage attenant à l'habitation de M. Gérard Catry fils, minotier, rue de Lille. Les pompiers de la commune, sous les ordres du lieutenant Marquis arrivèrent aussitôt sur les lieux et à l'aide de leur moto-pompe attaquèrent le sinistre.
Le feu trouvant un aliment facile dans les bidons d'essence et d'huile qui se trouvaient dans le garage prit rapidement une grande extension; aussi par mesure de précaution on fit mander les pompiers de Tournai.
Ces derniers, sous le commandement du capitaine Colmant ne tardèrent à arriver et prêtèrent main-forte à leurs collègues de Marco déjà au travail. Une heure après tout danger était écarté.
LES DEGATS
Une voiture automobile conduite intérieure d'une valeur de 50.000 francs qui se trouvait dans le garage est entièrement détruite; quant au bâtiment il ne reste plus que les murs. Au total les dégâts se montent à cent mille francs. C'est grâce à la promptitude des secours apportés que l'on put éviter de plus grandes pertes.
M. Jacquemont, commissaire de police, a ouvert une enquête pour rechercher les causes du sinistre. On croit qu'elles seraient dues à un court-circuit.

Le règlement de la dette de guerre portugaise envers l'Angleterre

Lisbonne, 4 janvier. — Le règlement de la dette de guerre portugaise envers la Grande-Bretagne a provoqué une grande émotion dans tout le pays. Les officiers de la garnison de Braga ont proposé une contribution personnelle d'une livre sterling, afin que la dette soit totalement liquidée le 31 décembre 1927. Les professeurs de l'enseignement secondaire ont ouvert une souscription nationale dans le même but.
Les journaux publient des suggestions analogues au nom des morts de la guerre.

La grippe prend à Montpellier des proportions inquiétantes

Trente-deux décès dans une journée
Montpellier, 4 janvier. — L'épidémie de grippe prend, à Montpellier, des proportions inquiétantes. Trente-deux décès ont été enregistrés pour la ville seulement.
Pour permettre à l'administration des Pompes funèbres et au cimetière d'assurer le service des enterrements, le maire a pris un arrêté réduisant au minimum les funérailles des convois.
EN SUISSE
L'épidémie de grippe continuant ses ravages dans le canton de Bâle, les autorités scolaires se proposent de prolonger la fermeture des classes de toutes les écoles jusqu'au moment où l'épidémie sera en sérieux recul.
Les cas de grippe dans le canton de Bâle-Ville atteignent le chiffre de 2.508.
A Genève, le Conseil d'Etat, vu la persistance de la grippe, a décidé de prolonger les vacances scolaires jusqu'au 10 janvier.

L'Italie exclut les femmes des cours de philosophie

Londres, 4 janvier. — D'après un message de Rome à l'« Evening News », le Gouvernement italien vient de publier une instruction qui exclut les femmes des cours de philosophie, de littérature et d'histoire.
Dans le compte-rendu qui fait suite à cette instruction, on fait remarquer que la femme a prouvé qu'elle manquait complètement d'enthousiasme pour la philosophie.

Un horrible accident à Toufflers

En voulant monter à la marche une femme est écrasée par le train vicinal de Tournai-Toufflers

Un pénible accident, qui a mis en émoi le quartier de la douane et de la Festingue, et qui a coûté la vie à une jeune mère de famille, s'est produit mardi soir, à Toufflers, dans les circonstances suivantes:
L'ACCIDENT
Le train vicinal spécialement réservé aux ouvriers travaillant en France, et particulièrement à l'usine de MM. Boutemy, frères, à Lys, quitte la douane française à 17 h. 45 pour Tournai. Comme d'habitude des groupes d'ouvriers, attendant à la Festingue pour prendre le vicinal.
Une ouvrière, M^{lle} Dubart, née Jeanne Fourmy, âgée de 21 ans; mère de deux enfants de 2 ans et de 9 mois, demeurant à Tournai, rue de l'Enclos du Bégulnage, 29, et épouse chez MM. Boutemy, fileurs à Lys, afin d'avoir une place confortable dans le vicinal, voulut monter à la marche au départ du train de la douane française; mais la malheureuse manqua le pied et roula sous la dernière voiture qui fut passa sur le corps.
Aux cris poussés par plusieurs personnes, le train stoppa et on se porta au secours de l'infortunée; hélas, ce n'était plus qu'un cadavre horriblement défiguré; le corps avait été sectionné par les roues du lourd véhicule.
On releva le corps de la victime qui fut déposé provisoirement sur le trottoir du Café Français.
L'ENQUETE
Entre temps, la gendarmerie de Lannoy prévenue, s'était rendue sur les lieux de l'accident, accompagnée de M. le docteur Wlot, de Lys. Le praticien ne put que constater le décès. De l'enquête ouverte par les gendarmes de Lannoy, il résulte que M^{lle} Dubart a été victime de son imprudence.
Au juge de la douleur de son mari, Maurice Dubart, âgé de 21 ans, tisserand chez M. Parout, à Leers-France, à la vue du cadavre de sa femme, qu'il avait quitté quelques instants plus tôt, près de la douane.
Le corps de la victime sera transporté probablement mercredi matin à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix.

LES RÉCEPTIONS OFFICIELLES A L'ÉLYSÉE

Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée, avec le cérémonial accoutumé. Sur notre photo: Mgr MACLIGNE, nonce apostolique, sortant de l'Élysée.

L'EMPRUNT du département du Nord sera un succès

A une époque où, par suite de la remonte du franc, les valeurs à revenu fixe sont de plus en plus recherchées, le nouvel emprunt de 121 millions émis par le département du Nord constitue un placement non seulement d'une sécurité absolue, mais présentant un très grand avantage au point de vue du rendement, de la marge d'un remboursement assuré en un nombre d'années assez court.
Les bons sont offerts au public à 430 fr. Ils doivent être remboursés à 500 fr. payable par loterie annuelle de 35 fr., payable par coupons semestriels les 15 mars et 15 septembre de chaque année.
Le premier coupon devant être mis en paiement le 15 mars 1927, sera exceptionnellement de 6 francs, représentant les intérêts courus depuis l'émission. A ce prix, le rendement des bons sera 3,14 %, non compris la prime de remboursement.
On peut souscrire aux classes publiques et dans toutes les banques, ce qui permet à chacun, sans dérangement, de participer à l'émission.
En garantie du service des intérêts et de l'amortissement du présent emprunt, le département a remis en gage à la Société civile des porteurs de bons du dit emprunt, des titres d'annuités délivrés par l'Etat en application de la loi du 31 juillet 1920, payable au profit du département.
Ces annuités seront maintenues en gage pendant toute la durée de l'emprunt, pour un montant égal au service de l'intérêt et de l'amortissement de l'emprunt réalisé et restant à amortir.
En outre, le département garantit le paiement régulier des arrérages et de l'amortissement des bons du présent emprunt. Il prévient, en cas de besoin, sur les ressources de sa trésorerie, la dotation destinée au service de l'emprunt.

LE R. P. L'HANDE FAISANT SON SERMON (Wide World photos.) DEVANT LE MICROPHONE D'UNE SOCIÉTÉ DE RADIOPHONIE A PARIS